

Collectivité : Commune de Saint-Armel

Plan de financement prévisionnel de l'opération : Extension et équipement de la cour primaire du groupe scolaire des Boschoux

Coût estimatif de l'opération				
Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement				
Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant (HT)	dont montant accessibilité (catégorie 2/B)	dont montant rénovation énergétique (catégorie 2/C)
Maîtrise d'œuvre			A proratiser le cas échéant	
Études complémentaires / frais annexes			A proratiser le cas échéant	
Ensemencement pelouse	En régie	1 025.00 €		
Sous-total MOE/Études			0.00 €	0.00 €
Travaux ou acquisitions (catégorie A/2 et A/3)			A détailler le cas échéant	
Achat de terrain		192 870.54 €		
Frais de terrassement/démolition		13 333.50 €		
Elagage d'arbres		750.00 €		
Fourniture et pose d'une clôture		7 457.13 €		
Pelouse		151.98 €		
Fourniture d'arbres + cabane + tunnels en osier + rondins		4 644.00 €		
Poulailler		449.17 €		
Volière + extension		250.00 €		
Clôture en ganivelle pour poulailler		1 929.94 €		
Abri(s) vélos		12 467.10 €		
Sous-total travaux ou acquisitions			0.00 €	0.00 €
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)			0.00 €	0.00 €
Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
Fonds européens				0.00%
DETR		sollicité	47 065.67 €	20.00%
DSIL		sollicité	47 065.67 €	20.00%
FNADT				0.00%
Autres aide Etat				0.00%
Conseil régional				0.00%
Conseil départemental				0.00%
EPCI		sollicité	91 004.50 €	38.67%
Autre collectivité				0.00%
Sous-total aides publiques			185 135.84 €	78.67%
Autres aides non publiques				
à préciser				
Sous-total autres aides non publiques			0.00 €	
Part de la collectivité	Fonds propres		50 192.52 €	
	Emprunt			
	Crédit bail ou autres			
	Recettes générées par le projet			
Participation du maître d'ouvrage			50 192.52 €	21.33%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			235 328.36 €	

Le maître d'ouvrage s'engage sur le plan de financement de l'opération tel qu'annoncé ci-dessus qui est conforme à celui sur lequel le conseil municipal, de communauté ou syndical s'est prononcé.

M^{me} La Maire
Morgane MADIOT

